

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2024

présenté par

Mme Bureau-Bonnard, Mme Hammerer, M. Vignal, M. Belhaddad, Mme Thourot,
Mme Panonacle, M. Ardouin, M. Cabaré, Mme Gipson, Mme Guerel et M. Michels

APRÈS L'ARTICLE 61, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.